

SAS AFI SOLUTIONS

10 RUE ANDRE AMPERE

95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE

Exercice du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024

APE : 4669A

SIRET : 80146818200010

Comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2024

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:
Jérôme MENARD
5C2C275DEB724F3...

SELARL CABINET EXPERTISE COMPTABLE
JEAN PAUL LEDUEY

17 RUE PERCANVILLE

Tél : 02.35.42.36.85

76600 LE HAVRE

Fax : 02.35.21.43.97

SAS ALL SOLUTIONS

BILAN ACTIF SYNTHÉTIQUE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/24	Valeurs nettes au 31/12/23	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	320	708	-387	-55
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	2 289	3 207	-918	-29
Installations tech., matériel et outillages indus.	12 017	6 965	5 052	73
Autres immobilisations corporelles	265 707	56 075	209 633	374
Immobilisations corporelles en cours		173 641	-173 641	-100
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	52 738	46 513	6 225	13
TOTAL (I)	333 072	287 109	45 964	16
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	51 644	51 349	295	1
En cours de production (biens et services)	641 711	286 909	354 803	124
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	59 451	32 709	26 742	82
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	4 039 186	3 542 659	496 527	14
Autres (3)	420 317	521 723	-101 406	-19
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	657 378	682 166	-24 787	-4
Charges constatées d'avance (3)	15 422	8 785	6 638	76
TOTAL (II)	5 885 110	5 126 299	758 811	15
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 218 182	5 413 408	804 775	15
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF SYNTHÉTIQUE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	Valeurs au 31/12/23	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital	30 000	30 000		
(dont versé : 30 000)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	3 000	3 000		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 711 565	813 766	897 799	110
Report à nouveau	101 942	101 942		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	653 149	897 799	-244 650	-27
SITUATION NETTE	2 499 656	1 846 506	653 149	35
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	2 499 656	1 846 507	653 149	35
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (I) Bis				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	50 744	57 464	-6 720	-12
Provisions pour charges	152 229		152 229	
TOTAL (II)	202 973	57 464	145 509	253
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	92 669	149 979	-57 310	-38
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acptes recus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés	1 722 114	1 270 290	451 825	36
Dettes fiscales et sociales	809 908	1 033 843	-223 935	-22
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	9 476	484 824	-475 348	-98
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	881 386	570 501	310 885	54
TOTAL (III)	3 515 554	3 509 437	6 117	
Ecarts de conversion passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	6 218 182	5 413 408	804 775	15
(1) Dont à plus d'un an		92 509		
(1) Dont à moins d'un an	3 515 554	3 416 927		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques	160			
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	231 289	209 827	21 462	10
<i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services)	9 838 435	8 487 568	1 350 867	16
<i>dont à l'exportation :</i>				
Montant net du chiffre d'affaires	10 069 724	8 697 395	1 372 329	16
Production stockée	412 517	-329 328	741 845	225
Production immobilisée	99 460		99 460	
Subventions d'exploitation	6 000	4 000	2 000	50
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	57 464	110 834	-53 370	-48
Autres produits	10 180	4 688	5 492	117
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	10 655 344	8 487 589	2 167 755	26
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 144 288	2 040 999	1 103 289	54
Variation de stocks	-295	6 208	-6 503	-105
Autres achats et charges externes	4 305 166	3 396 034	909 133	27
Impôts, taxes et versements assimilés	52 807	60 446	-7 639	-13
Salaires et traitements	1 455 011	1 523 291	-68 281	-4
Charges sociales	522 927	533 662	-10 734	-2
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	22 583	26 706	-4 123	-15
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		4 658	-4 658	-100
Dotations aux provisions	202 973	57 464	145 509	253
Autres charges	3 761	3 206	555	17
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	9 709 222	7 652 673	2 056 549	27
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	946 122	834 916	111 207	13
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		2 900		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		2 880		

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

(3) Dont produits concernant les entités liées

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

- FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE
- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- ÉTAT DES AMORTISSEMENTS
- ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS
- PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
- CRÉDIT BAIL
- LOCATIONS
- IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
- ÉCART DE RÉÉVALUATIONS
 - Variations de la réserve spéciale de réévaluation
 - Variations de la provision spéciale de réévaluation
- ÉTAT DES STOCKS
- ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
- EFFETS DE COMMERCE
- ENTREPRISES LIÉES
- COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF
- COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
- TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
- COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF
- LES ENGAGEMENTS
- DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES
- LES EFFECTIFS
- PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS
- TRANSFERTS DE CHARGES
- ANNEXES COVID-19
- DETTES LIÉES À LA COVID-19
- COMMENTAIRES

Informations		
Produites	Non produites	
	NS	NA
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**Du 01/01/2024 au 31/12/2024****FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 6 218 182,33 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 653 148,68 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 09/05/2025.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

FAITS SIGNIFICATIFS :

- Provision faite pour risque indemnités fin de carrière d'un montant de 15 153 €
- Provision faite pour travaux remise en état ancien local (suite déménagement et restitution des lieux) d'un montant de 113 576 €

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**Du 01/01/2024 au 31/12/2024****IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Installations techniques	10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 ans
- Matériels et outillages	5 ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

EN-COURS DE PRODUCTION

La méthode utilisée pour la comptabilisation des stocks "en-cours de production" est la méthode préférentielle par le PCG qui consiste à une meilleure information financière.

Les "en-cours de production" sont valorisés selon la méthode d'avancement qui consiste à comptabiliser la marge prévisionnelle bénéficiaire.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SAS ALL SOLUTIONS

SUIVI DES OPTIONS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

SUIVI DES OPTIONS	Au 31/12/2023	Au 31/12/2024
Frais de constitution, de transformation et de premier établissement		
Entité non concernée	☒	☒
Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport		
Entité non concernée	☒	☒
Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles		
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont comptabilisés en charges.	☒	☒
Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières		
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.	☒	☒
Traitement comptable des coûts de développement		
Entité non concernée	☒	☒
Traitement des charges financières		
Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations et stocks, et sont comptabilisés en charges.	☒	☒
Amortissement des biens non décomposables		
Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.	☒	☒
Amortissement des biens décomposables		
Aucune immobilisation n'est concernée.	☒	☒
Composants de 2eme catégorie, dépenses pluri annuelles de gros entretien ou grandes révisions		
Entité non concernée	☒	☒

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FONDS COMMERCIAL				
Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
FONDS COMMERCIAL				
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL				

TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
(Partiel)

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL	19 840		
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre		45 610			
		Sur sol d'autrui					
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.						
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			132 940		9 265	
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers		29 316		223 790	
		Matériel de transport		52 006		266	
		Matériel de bureau & mobilier informatique		39 735		19 107	
Emballages récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours			173 641		558 367		
Avances et acomptes							
TOTAL				473 248		810 794	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			46 513		16 328	
TOTAL				46 513		16 328	
TOTAL GENERAL				539 601		827 122	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévellop.		TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL			19 840	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre				45 610	
		Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons						
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				142 205		
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				253 106	
		Matériel de transport		178		52 093	
		Mat. bureau, inform., mobilier		20 160		38 682	
Emb. récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours			732 008				
Avances et acomptes							
TOTAL				752 347		531 696	
FINANCIERE:	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières			10 103		52 738	
TOTAL				10 103		52 738	
TOTAL GENERAL				762 449		604 274	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		19 133	387		19 520
TOTAL		19 133	387		19 520
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	42 403	918		43 321
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		125 975	4 212		130 188
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	22 862	2 215		25 077
	Matériel de transport	26 883	7 538	178	34 242
	Mat. bureau et informatiq., mob.	15 237	23 778	20 160	18 854
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		233 360	38 660	20 338	251 682
TOTAL GENERAL		252 493	39 047	20 338	271 202

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amortis fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs				
Matériel de transport				
corporelles				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL				

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**Du 01/01/2024 au 31/12/2024**

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients	57 464	50 744	57 464	50 744
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges		152 229		152 229
TOTAL		57 464	202 973	57 464	202 973
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	4 673			4 673
	Sur comptes clients	11 058			11 058
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL		15 731			15 731
TOTAL GÉNÉRAL		73 195	202 973	57 464	218 704
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		202 973	57 464	
	- financières				
	- exceptionnelles		62 388	4 673	
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**Du 01/01/2024 au 31/12/2024****PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Une provision pour garantie est enregistrée dans les comptes afin de couvrir les coûts (main d'oeuvre et matière) qui sont susceptibles de devoir être engagés, à la charge de la société, après clôture de l'exercice pour des chantiers correspondants à les installations de systèmes de détection d'incendie.

Cette provision est déterminée, de façon forfaitaire (2%), sur la base du chiffre d'affaires correspondants aux installations de systèmes de détection d'incendie facturés au cours de l'exercice et par référence aux coûts effectivement supportés sur des chantiers comparables, postérieurement à leur réception par les clients et mise en service.

La provision pour charges n-1 sur un sinistre subi par le client ITM a été maintenue.
Cette provision couvre la part non prise en charge par l'assurance du remboursement des marchandises perdues par le client, ainsi que la remise en état du matériel endommagé.

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients	57 463,84	50 744,00	57 463,84		50 744,00
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		152 229,00			152 229,00
TOTAL	57 463,84	202 973,00	57 463,84		202 973,00

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

d'exploitation	202 973,00	57 463,84
financières		
exceptionnelles	62 387,60	4 673,11

SAS AT SOLUTIONS

CRÉDIT-BAIL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles	306 426			306 426
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL	306 426			306 426

	REDEVANCES PAYÉES		
	Cumuls exercice antérieurs	Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles	253 825	92 565	346 390
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages			
Autres immobs. corporelles			
Immobilisations en cours			
TOTAL	253 825	92 565	346 390

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.	79 475	84 226		163 701				
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages								
Autres immobs. corpor.								
Immobilisations en cours								
TOTAL	79 475	84 226		163 701				

SAS

SOLUTIONS

LOCATIONS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	15 422
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	15 422

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	92 669	50 498	42 172	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		1 722 114	1 722 114		
Personnel & comptes rattachés		2 260	2 260		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		113 755	113 755		
Etat &	Impôts sur les bénéfices	55 297	55 297		
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	629 841	629 841		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, tax & assimilés	8 756	8 756		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		9 476	9 476		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		881 386	881 386		
TOTAUX		3 515 554	3 473 382	42 172	

Renvois

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
- Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

57 470

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF**Du 01/01/2024 au 31/12/2024****PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	881 386
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	881 386

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 103
Dettes fiscales et sociales	7 765
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	144
TOTAL DES CHARGES À PAYER	46 012

SAS AT SOLUTIONS

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

A.F.I. Solutions

société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros
siège social : 10, rue André Ampère – Parc d'Activité du Vert Galant
95310 Saint-Ouen-l'Aumône
RCS Pontoise 801 468 182

(ci-après la « Société » / nachstehend die „GESELLSCHAFT“)

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES
ASSOCIÉS
DU 4 JUIN 2025**

(...)

A titre ordinaire :

PREMIÈRE RÉOLUTION
Approbation des comptes annuels

L'assemblée générale ordinaire, approuve les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice net comptable de 653 148,68 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

(...)

Cette résolution est adoptée par les associés présents et représentés à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION
Affectation du résultat

Sur proposition du Président, l'assemblée générale ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 653 148,68 euros de la manière suivante :

- ✓ En totalité au compte « Autres réserves » soit 653 148,68 euros.

L'assemblée décide ensuite de transférer la totalité des sommes figurant au compte « Report à nouveau » d'un montant de 101 941,86 euros vers le compte « Autres réserves ».

**AUSZUG AUS DEM PROTOKOLL DER
ORDENTLICHEN UND AUSSERORDENTLICHE
GESELLSCHAFTERVERSAMMLUNG
VOM 4. JUNI 2025**

(...)

Als ordentlicher Posten:

ERSTER BESCHLUSS
Feststellung des Jahresabschlusses

Die ordentliche Gesellschafterversammlung billigt den Jahresabschluss (Bilanz, Gewinn- und Verlustrechnung und Anhänge) für das am 31. Dezember 2024 endende Geschäftsjahr, die einem buchhalterischen Nettogewinn von 653 148,68 € ausweist, sowie die in diesem Jahresabschluss enthaltenen Vorgänge.

(...)

Dieser Beschluss wird von den anwesenden oder vertretenen Gesellschaftern einstimmig gefasst.

ZWEITER BESCHLUSS
Ergebnisverwendung

Auf Vorschlag des Präsidenten, beschließt die ordentliche Gesellschafterversammlung, den Gewinn des zum 31. Dezember 2024 abgeschlossenen Geschäftsjahres in Höhe von 653 148,68 Euro folgendermaßen zu verwenden:

- ✓ Zuweisung des Postens "Sonstige Rücklagen" in Höhe von 653 148,68 Euro.

Die ordentliche Gesellschafterversammlung beschließt anschließend, den gesamten Betrag in Höhe von 101 941,86 Euro aus dem Konto „Vortrag auf neue Rechnung“ auf das Konto „Sonstige Rücklagen“ zu übertragen.

Compte tenu de cette affectation, le compte « Autres réserves » sera porté à 2 466 655,56 euros.

(...)

Cette résolution est adoptée par les associés présents et représentés à l'unanimité.

(...)

QUATRIÈME RÉOLUTION

Nomination d'un commissaire aux comptes

Compte tenu du dépassement de plus de deux des trois seuils légaux prescrivant l'obligation de nomination d'un commissaire aux comptes, et conformément à l'article L. 227-9-1 du code de commerce, l'assemblée générale ordinaire décide de nommer Monsieur Patrick Privat de Garilhe, né le 24/10/1964 à Lyon, résidant 10, chemin des Oliviers, Les Figons – 13510 Eguilles, comme commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices. Son mandat expirera à l'issue de la décision des associés statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

Il pourra être remplacé par Monsieur Olivier Lautrette, né le 25/03/1964 à Neuilly-Sur-Seine, résidant 60 rue Rivay 92300 Levallois Perret, qui sera nommé en tant que commissaire aux comptes suppléant, et dont le mandat expirera à l'issue de la décision des associés statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

Les Commissaires aux comptes titulaire et suppléant ont fait savoir qu'ils acceptaient ces fonctions et qu'ils ne faisaient l'objet d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher leur nomination.

Cette résolution est adoptée par les associés présents et représentés à l'unanimité.

A titre extraordinaire :

CINQUIÈME RÉOLUTION

Décision de transfert de siège et modification corrélative des statuts

Unter Berücksichtigung dieser Zuweisung würde das Postenkonto „Sonstige Rücklagen“ auf 2 466 655,56 Euro gebracht sein.

(...)

Dieser Beschluss wird von den anwesenden oder vertretenen Gesellschaftern einstimmig gefasst.

(...)

VIERTER BESCHLUSS

Ernennung eines Wirtschaftsprüfers

Angesichts der Überschreitung von mehr als zwei der drei gesetzlichen Schwellenwerte, die die Ernennung eines Wirtschaftsprüfers vorschreiben, und gemäß Artikel L. 227-9-1 des französischen Handelsgesetzbuchs, beschließt die ordentliche Hauptversammlung, Herrn Patrick Privat de Garilhe, geboren den 24/10/1964 in Lyon, wohnhaft in 10, chemin des Oliviers, Les Figons – 13510 Eguilles, für eine Amtszeit von sechs Geschäftsjahren zum ordentlichen Wirtschaftsprüfer zu bestellen. Sein Mandat endet mit dem Beschluss der Gesellschafter über den Jahresabschluss zum 31. Dezember 2030.

Er kann durch Herrn Olivier Lautrette ersetzt werden, geboren am 25/03/1964 in Neuilly-Sur-Seine, wohnhaft in 60 rue Rivay 92300 Levallois Perret, der zum Ersatzwirtschaftsprüfer ernannt wird und dessen Amtszeit mit dem Beschluss der Gesellschafter über den Jahresabschluss zum 31. Dezember 2030 endet.

Die Wirtschaftsprüfer haben mitgeteilt, dass sie diese Aufgaben annehmen und dass keine Unvereinbarkeiten oder Verbote vorliegen, die ihrer Bestellung entgegenstehen könnten.

Dieser Beschluss wird von den anwesenden oder vertretenen Gesellschaftern einstimmig gefasst.

Als außerordentlicher Posten:

FÜNFTER BESCHLUSS

Beschluss zur Verlegung des Sitzes des GESELLSCHAFT und entsprechende Änderung der Satzung

L'assemblée générale, décide de transférer, à compter du 1 juin 2025 le siège social de la société qui était fixé au 10, rue André Ampère – Parc d'Activité du Vert Galant, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône, au :

2 Impasse du Château, 95340 Bernes-sur-Oise.

Il est précisé, à titre purement informatif, que la commune ayant décidé d'une nouvelle attribution du nom de la rue, cette adresse correspondait antérieurement au 119 Grand Rue, 95340 Bernes-sur-Oise.

L'assemblée générale décide en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts de la Société, qui sera à compter du 1 juin 2025 rédigé comme suit :

« Article 4 – Siège social

Le siège de la Société est fixé :

2 Impasse du Château, 95340 Bernes-sur-Oise.

Il pourra être transféré en tout autre lieu par décision des associés ou de l'associé unique. »

Cette résolution est adoptée par les associés présents et représentés à l'unanimité.

SIXIÈME RÉOLUTION

Pouvoirs pour les formalités

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités y relatives.

Cette résolution est adoptée par les associés présents et représentés à l'unanimité.

Die Gesellschafterversammlung beschließt, den Sitz der GESELLSCHAFT, der bisher in 10, rue André Ampère – Parc d'Activité du Vert Galant, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône, Frankreich, lag, mit Wirkung zum 1. Juni 2025 an folgende Adresse zu verlegen:

2 Impasse du Château, 95340 Bernes-sur-Oise.

Zur Information wird darauf hingewiesen, dass die Gemeinde eine neue Straßenbenennung beschlossen hat und diese Adresse zuvor 119 Grand Rue, 95340 Bernes-sur-Oise lautete.

Die Gesellschafterversammlung beschließt dementsprechend, Artikel 4 der Satzung der GESELLSCHAFT zu ändern, der ab dem 1. Juni 2025 wie folgt lautet:

« Artikel 4 – Gesellschaftssitz

Die GESELLSCHAFT hat ihren Sitz in:

2 Impasse du Château, 95340 Bernes-sur-Oise.

Die Verlegung des Sitzes der GESELLSCHAFT an jeden anderen Ort wird durch Beschluss der Gesellschafter oder der Alleingesellschafterin entschieden»

Dieser Beschluss wird von den anwesenden oder vertretenen Gesellschaftern einstimmig gefasst.

SECHSTER BESCHLUSS

Vollmacht für die Formalitäten

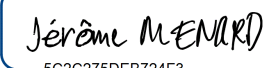
Die Gesellschafterversammlung ermächtigt den Inhaber eines Originals, einer Kopie oder eines Auszugs der Beschlüsse alle diesbezüglichen Formalitäten durchzuführen.

Dieser Beschluss wird von den anwesenden oder vertretenen Gesellschaftern einstimmig gefasst.

Le présent document a été signé par voie électronique conformément au régime fixé par le règlement (eIDAS) n° 910/2014 du 23 juillet 2014 et l'article 1367 du Code civil, via le prestataire de service DocuSign.

Dieses Dokument wurde gemäß den Bestimmungen der Verordnung (EU) Nr. 910/2014 vom 23. Juli 2014 und Artikel 1367 des Bürgerlichen Gesetzbuches über den Dienstleister DocuSign elektronisch unterzeichnet.

Extrait certifié conforme

DocuSigned by:

5C2C275DEB724F3...
Monsieur Jérôme Ménéard
Le Président A.F.I. Solutions